

## COMMUNE d'ESBARRES

-----

### NOTE SYNTHETIQUE

### BUDGET PRIMITIF 2017

Séance du 6 avril 2017

L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a modifié les articles L 2313-1, L 3313-1 et L 4313-1 du CGCT relatifs à la publicité des budgets et des comptes.

Dans toutes les communes (et non plus seulement dans les communes de plus de 3 500 habitants) et leurs établissements publics, les départements, les régions et les métropoles, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles devra être annexée au budget de l'exercice 2017 et au compte administratif de l'exercice 2016.

### COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le compte administratif 2016 a été voté le 6 avril 2017 par le conseil municipal.

L'année 2016 s'est terminée avec un **excédent cumulé de 180 836.22 €**.

### **BALANCE GENERALE AU 31/12/2016**

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Résultat à fin 2016	<b>56 202.16</b>	<b>124 836.22</b>	<b>180 836.22</b>

#### **I. La section de fonctionnement**

##### a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent principalement aux sommes encaissées au titre des impôts locaux, dotations versées par l'Etat, et services du domaine (locations logements, terres). Ces recettes de fonctionnement prévisionnelles 2017 représentent 516 429.06 €.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées (entretien voirie ...), les subventions versées aux associations et les intérêts d'emprunt à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2017 représentent 491 599.06 €.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	recettes	Montant
Dépenses courantes	123 600.00	Recettes des services	71 310.00
Dépenses de personnel	85 550.00	Impôts et taxes	237 000.00
Autres dépenses de gestion courante	190 420.00	Dotations et participations	77 650.00
Dépenses financières	19 830.00	Autres recettes de gestion courante	18 000.00
Amortissements	650.00	Recettes financières	5.00
Virement à la section d'investissement	71 549.06	Produits exceptionnels	8 330.00
		Résultat reporté	104 184.06
Total général	491 599.06	Total général	516 429.06

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux	pour 2016	pour 2017
. Taxe d'habitation	7.77 %	7.85 %
. Taxe foncière sur le bâti	17.60 %	17.78 %
. Taxe foncière sur le non bâti	30.04 %	30.34 %

## II. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	montant	Recettes	Montant
Remboursement d'emprunts	31 500.00	FCTVA	89 500.00
Travaux église	491 501.22	Excédent fonctionnement capitalisé	20 450.00
Autres travaux	64 800.00	Taxe d'aménagement	900.00
Achats	11 850.00	Subvention	200 400.00
Autres dépenses	1 800.00	Résultat reporté	56 202.16
		Virement à la section investissement	71 549.06
		Emprunt	150 000.00
		Autres produits	12 450.00
Total général	601 451.22	Total général	601 451.22

Prévisions Travaux :

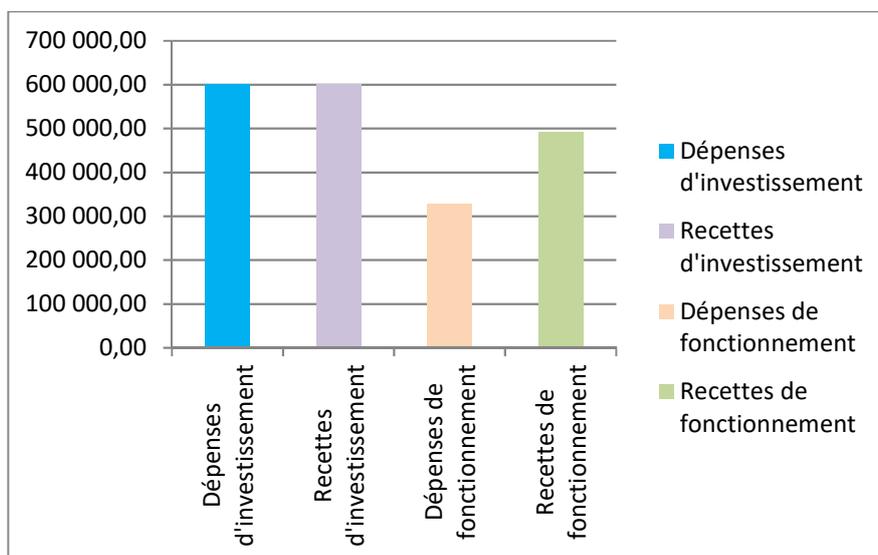
- Travaux église
- Frais d'étude logement ancienne école maternelle, agencement aire de jeux, 2<sup>ème</sup> tranche de rénovation des luminaires d'éclairage public.

Prévisions Autres dépenses :

- Achat extincteurs, mobilier, logiciels.

### III. Les données synthétiques – Récapitulation

#### DEPENSES – RECETTES



### IV. Les principaux ratios

La population totale d'Esbarres : source INSEE

01.01.2016	01.01.2017
744	747

La population DGF d'Esbarres:

2016	2017
778	Non connu à ce jour

## V. Etat de la dette

Montant nominal	450 000.00 €
Capital restant dû au 31/12/2016	355 044.49 €
Emprunt 2017	150 000.00 €
Annuités 2017	33 227.33 €

Fait à Esbarres, le 6 avril 2017

Le Maire,  
Corinne SIRUGUE